

LE CANADA

Organe de la Population Canadienne-française d'Ontario

EDITION QUOTIDIENNE

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

OSCAR McDONELL, Directeur.

5ème ANNEE, No. 192.

OTTAWA, MARDI 29 NOVEMBRE 1887.

LE NUMERO : 2 CENTS.

LE CANADA

FONDÉ EN 1870

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville.....\$4.00

en dehors de la ville.....3.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....\$1.00

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL

OTTAWA, ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

115 rue St Patrice

414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa, 29 Nov. 1887

On annonce l'apparition prochaine de "l'Évangéliste", journal français, qui sera spécialement dévoué aux intérêts des Canadiens des provinces maritimes.

Nous attirons tout spécialement l'attention des ouvriers, qui nous lisent, sur l'article suivant que nous empruntons à un confrère français, des États-Unis. Ce confrère parle avec connaissance de cause, puisqu'il est sur les lieux. Voici ce que dit le *Défenseur*, d'Holyoke, Mass., États-Unis, sur l'émigration canadienne :

"Nous ne serions nullement surpris d'apprendre, avant peu, que plus d'une famille canadienne est plongée dans la plus affreuse misère. Les populations rurales, au Canada, sont trop souvent dupes de leur ambition ou de leur ignorance des affaires américaines. Si elles savaient que généralement sur tous les points des États-Unis, il existe, chez la classe ouvrière, un mécontentement perpétuel contre les capitalistes, qu'il y a surabondance d'ouvriers, dans toutes les industries; si elles savaient, disons-nous, que le travail est peu rémunéré et très ardu, dans les usines et les fabriques américaines, elles seraient peut-être moins tentées de quitter le pays natal.

"L'émigration, surtout dans un temps comme celui-ci, est souverainement déplorable. Nous croyons qu'il est du devoir de la presse et des hommes publics au Canada, de tâcher d'en détourner le courant.

"Compatriotes, restez au pays, si vous ne voulez pas vous exposer à d'amères déceptions!"

Dans la liste de noms canadiens français, que nous avons donnée, hier, comme pouvant avoir des droits à la mairie, une erreur typographique nous fait mettre le nom d'un M. Lanthier pour celui de M. Laverdure, ex-échevin.

MANQUE DE SINCÉRITÉ

L'organe de M. Mercier, à Montréal, *La Patrie*, approuve aujourd'hui les résolutions de la conférence de Québec, et même la première de ces résolutions, qui demande que le droit de désaveu soit transféré du gouvernement fédéral au gouvernement impérial. Or, il y a à peine quelques mois, le 19 d'août dernier, *La Patrie* exprimait une opinion toute contraire, une opinion entièrement semblable à celle qu'exprimait M. Mercier, lui-même, en 1884, devant la législature de Québec, et que nous avons citée hier. *La Patrie*, répondant en août dernier à un journal de Winnipeg, qui conseillait au gouvernement de Manitoba de s'adresser à l'Angleterre pour obtenir une restriction du droit de désaveu, se prononçait fortement alors contre l'intervention directe de la couronne britannique.

Voici ses propres paroles : "C'est, parait-il, sur les conseils du professeur Goldwin Smith, un des partisans fanatiques de la Fédération Impériale, que ce plan a été conçu. Nous ne pouvons que protester contre cette démarche et contre l'esprit qui l'a dictée. Sa réussite serait, à coup sûr, un événement fatal pour nous et c'est la plus triste idée qui ait jamais pu poindre dans un cerveau canadien.

La demande d'intervention de la couronne britannique est le coup le plus fatal, qui puisse être porté à notre organisation politique. Nous avons conquis le gouvernement responsable au prix du sang de nos ancêtres.

Nous sommes fiers de ce régime et nous devons protester contre toute tentative de mettre en péril cette conquête sacrée.

Laisser la couronne introduire le doigt dans notre mécanisme politique, ce serait sacrifier de gâté de cour le travail de longues années. La *Patrie* avait-elle raison en août dernier et a-t-elle également raison aujourd'hui? Sa contradiction, comme celle de M. Mercier, que nous signalons, hier, suffit à établir le manque de sincérité, qui a présidé aux délibérations de la conférence de Québec.

LE "MAIL" ET LES CANADIENS FRANÇAIS.

Le *Mail* s'était engagé à discuter la question canadienne française et à publier la contre-partie qu'on lui adresserait. Il a tenu parole en publiant les premières lettres de M. Joseph Tassé, ex-député d'Ottawa; mais la troisième communication de ce dernier, qui devait paraître dans le *Mail* de samedi, brille en core par son absence dans les colonnes de notre confrère. Le *Mail* est maître de son espace; mais nous tenons à constater qu'il a en mains, depuis plus d'un mois, la lettre de M. Tassé, et nous commençons à croire qu'il recule devant la tâche qu'il avait entreprise de donner "fair play" dans ses colonnes aux défenseurs de notre race. Il est probable que le grand dénonciateur des canadiens-français, qui écrit dans le *Mail*, n'a plus de munitions, ou se trouve désarmé par les solides réfutations de M. Tassé.

UN TÉMOIGNAGE NON SUSPECT

Les libéraux de la province de Québec n'ont cessé de dire qu'Ontario avait été mieux gouvernée par les gris, leur alliés, que la province de Québec par les conservateurs. Ils ont toujours prétendu que grâce à cette supériorité administrative Ontario était prospère, avait des surplus annuels dans sa caisse, tandis que la province de Québec n'avait que des déficits, était ruinée.

Nous avons toujours dit que les libéraux de Québec manquaient de patriotisme en dépréciant ainsi leur province, et surtout qu'ils mentaient sur cette question de supériorité attribuée à Ontario.

L'*Étendard*, de samedi, nous fournit l'appui de son témoignage, qui n'est pas suspect dans les présentes circonstances, puisqu'il se trouve en contradiction avec ses alliés rouges, qui gouvernent à Québec. Voici ce que dit l'*Étendard* :

L'*Evening News* d'Ottawa dit que la Province de Québec s'achemine vers la banqueroute et la taxe directe. Le confrère ferait mieux de regarder autour de lui, il y verrait que la Province de Québec est beaucoup moins taxée que la province d'Ontario.

Dans Ontario, non seulement on a la taxe directe, mais encore la forme la plus onéreuse de la taxe directe : la taxe sur le revenu. Dieu merci, nous n'y sommes pas encore là, à Québec.

Ainsi, c'est l'*Étendard* qui affirme, la province de Québec n'est pas dans une aussi mauvaise position financière que la province d'Ontario, et il n'y a rien de vrai dans tout ce qu'a débité sur ce sujet M. Mercier et les autres orateurs libéraux. Les alliés rouges de l'*Étendard* ne sont donc que des mistificateurs, qui ne possèdent le pouvoir à Québec que sous un faux prétexte.

36ÈME ANNIVERSAIRE

Nous lisons ce qui suit dans le *Manitoba* du 24 courant :

Mercredi, le 23 novembre courant, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface a célébré le 36ème anniversaire de sa consécration épiscopale. Quoique faible et souffrant, Monseigneur a cependant assisté à la messe solennelle qui a été chantée à la cathédrale. Un clergé nombreux, les membres des différentes communautés religieuses, et un grand concours de fidèles étaient présents. Un éloquent sermon de circonstance a été prêché par l'abbé Fillion, curé de St-Jean-Baptiste. L'orateur a parlé de la grandeur et de la dignité du prêtre et de son action civilisatrice dans la société.

UN JUGE A L'ORIGINAL.

Nous avons vu dans la télégraphie, d'hier, une dépêche annonçant qu'un certain nombre de personnes de Prescott et de Russell s'occupaient activement de la question du nouveau juge à nommer pour ce district judiciaire.

Ces personnes recommandent la nomination de M. O'Brien, avocat de l'Original, chef-lieu de ce district. La dépêche ajoute que les justiciables de Prescott et de Russell veulent absolument que le choix tombe sur un avocat de cette localité, et s'opposent à toute nomination d'un avocat étranger.

Nous ne croyons pas que cette dépêche soit l'expression fidèle de l'opinion générale. Nous croyons, au contraire, que l'intérêt bien entendu des justiciables est d'avoir un juge étranger, un juge, qui serait entièrement dégagé de toute influence résultant d'intérêts personnels. Il faut considérer la nature humaine telle qu'elle est. Quelle indépendance pourriez vous attendre d'un avocat élevé sur le banc, lorsqu'il aurait à juger ses anciens clients, et surtout les causes dans lesquelles son propre fils serait engagé?

M. O'Brien est un honnête homme, et nous croyons qu'il serait fidèle à son serment d'office; mais pourquoi le placer dans une position, qui serait propre à lui susciter de graves embarras, qui serait même un danger pour lui?

M. O'Brien a su se faire une nombreuse clientèle et acquérir de la fortune. Nous pouvons même dire que ses vingt-cinq ou trente années de pratique ont lié ses intérêts personnels à ceux du plus grand nombre des justiciables de Prescott et de Russell. Une multitude de causes pourraient donc se présenter et se trouver en conflit avec ses intérêts.

Et puis, M. O'Brien est âgé de 65 ans, nous dit-on. Il se trouverait bientôt, par conséquent, dans l'obligation de lutter contre les infirmités de la vieillesse.

Toutes ces raisons suffisent, à nos yeux, pour ôter à cet avocat toute chance d'être choisi, malgré sa haute respectabilité personnelle.

Il faut aux justiciables de Prescott et de Russell un juge étranger, entièrement indépendant, entièrement dégagé de tout intérêt personnel dans les causes, qui seront portées devant lui.

Ces sont ces considérations, qui nous engageaient, hier, à recommander M. Olivier, avocat d'Ottawa, et qui nous engageant encore à insister sur sa nomination.

Il y a de plus contre M. O'Brien le fait qu'il ne connaît pas suffisamment le français pour le parler couramment et pour saisir parfaitement un témoignage donné dans cette langue.

Nous voyons avec plaisir que le choix de M. Olivier serait généralement bien vu.

Le *Citizen* annonçait, lui-même, hier, que M. Olivier avait la plus grande chance d'être nommé.

LES POLISSONNERIES DE L'ELECTEUR

La *Minerve*, le *Canadien*, l'*Événement* et autres ont flétri comme elles le méritaient les polissonneries de l'organe de M. Mercier à l'adresse du secrétaire d'Etat, et voici les excellentes remarques que lui adresse le *Courrier du Canada* :

DU BANDITISME

"L'Électeur" d'hier matin a publié à l'adresse de l'honorable M. Chapleau, secrétaire d'Etat, un article qui dépasse toute mesure et toute décence. Ce n'est pas là de la liberté de la presse, c'est de la licence et de la pire. Qu'on attaque les hommes vivants, qu'on les critique vivement, sévèrement, nous n'y contredisons pas. C'est leur métier de recevoir sans sourciller les coups de la presse hostile.

Mais ces coups doivent être portés loyalement, et les traits de la censure politique ne doivent pas être empoisonnés. L'Électeur n'a certainement pas rempli ces conditions dans son

FERRONNERIES

DE TOUTES ESPECES

POELES

DE CUISINE ET DE PASSAGE

En Gros et en Détail

Chez

E. G. LAVERDURE, 69 & 75 RUE WILLIAM.

Ottawa, 19 Nov. 1887-1a.

attaque virulente d'hier. Des diatribes aussi frénetiques discréditent le journalisme. L'article de l'organe libéral n'est rien autre chose qu'un atroce libelle.

L'Électeur a d'autant plus mauvaise grâce à injurier aussi furieusement le secrétaire d'Etat qu'il lui a souvent rendu discrètement la main. Nous nous souvenons de maintes caillades décochées à M. Chapleau par les hommes de l'Électeur. Ils ont longtemps éprouvé pour lui de secrètes tendresses. Ils ont été bien loin de lui cracher à la figure.

Le printemps dernier encore, lorsqu'il était question de nommer M. Chapleau lieutenant-gouverneur de la province, on lui faisait fort belle mine à l'Électeur. Sir Hector et Sir Adolphe étaient alors immobilisés au secrétaire d'Etat, qui les dépassait de cent coudées dans l'estime du parti conservateur. Voici ce qu'on peut lire dans l'Électeur du 31 mai :

"Il faut donc que M. Chapleau ait des motifs exceptionnellement instantants pour ne pas céder aux instantes sollicitations de ses amis. Ces motifs sont faciles à comprendre pour quiconque est au courant. Il est indéniable que, sans avoir rien perdu de son talent, M. Chapleau n'est plus ce qu'il était autrefois; le physique chez lui n'est plus, depuis quelques années surtout, en équilibre avec la force intellectuelle. Il souffre d'une maladie qui enlève à cet homme fort surtout à la tribune, toutes ses ressources, ne lui permettant plus de tenter le moindre effort oratoire. On conçoit quelle déception ce doit être pour le secrétaire d'Etat que de se voir ainsi réduit à l'impuissance et de jouer forcément un rôle plus ou moins effacé à la chambre des communes, où, s'il avait la santé, il brillerait au premier rang." Il est donc naturel qu'il songe à échapper au déchéantement d'une situation devenue intolérable par suite d'une maladie qui s'aggrave de jour en jour. La retraite qui est offerte ne sera que temporaire; jeunes encore, il peut à bon droit compter sur un repos de quelques années pour restaurer ses forces et le ramener plus dispos que jamais sur la scène politique, à l'exemple de personnages plus âgés que lui, comme Sir Leonard Tilley ou Sir Archibald Campbell.

Pour notre part, n'ayant pas le choix des hommes, nous verrions sans crainte la nomination de M. Chapleau au poste élevé que M. Masson a désiré abandonner, et le public de cette province aurait tort de s'en alarmer. La raison en est bien simple; c'est que M. Chapleau, comme M. Mercier, est un homme de talents supérieurs, et qu'à ce titre ces deux hommes doivent pouvoir s'entendre, chacun dans sa sphère respective.

Après un retrait M. Chapleau et M. Mercier sur la même ligne; c'était énorme venant des fétichistes de l'Électeur. Comparer M. Chapleau à M. Mercier, quel honneur ! Sans doute l'organe libéral risquait quelques restrictions. Il faut même de reprocher à M. Chapleau son administration comme premier ministre à Québec. Mais en somme, il se déclarait satisfait, et s'écriait :

M. Chapleau, lieutenant-gouverneur, ne nous effraie point pour notre part, pour la bonne raison que ce n'est pas lui qui gouvernera. Il ne viendra pas ici imposer ses volontés, mais pour suivre les avis de ses ministres; et avec une forte tête comme le chef actuel du cabinet, les intérêts nationaux n'ont rien à redouter de son retour.

Il en serait autrement si le gouvernement fédéral "nous envoyait un incapable" une buse quelconque, trop bornée pour comprendre la dignité de ses attributions, mais assez servile pour jouer le rôle de pantin entre les mains des tireurs de ficelles d'Ottawa. Avec M. Chapleau, il y aurait cette différence que l'exécutif provincial aurait à sa tête "un homme dont la nature fière et indépendante nous garantit qu'il se fera un point d'amour-propre d'agir de sa propre initiative sans subir des influences extérieures ennemies du gouvernement national.

Que l'on compare ce langage à celui de l'article publié hier par l'Électeur. La différence est assez frappante pour enlever à la diatribe de l'Électeur ce cachet de sincérité qui sert parfois d'excuse aux écrits de ce genre.

EXECUTORS NOTICE TO CREDITORS

The creditors of Marceline Potier late of the city of Ottawa widow, deceased, and all others having claims against her estate are hereby notified to send by post prepaid, or otherwise deliver to Napoleon Casault undersigned one of the executors named in the will of the said deceased, at No 92 Cathcart street, Ottawa, on or before Monday the 19th day of December next their Christian names and surnames, addresses and description, the full particulars of their claims, a statement of their accounts and the nature of securities (if any) held by them; and in default whereof and immediately after the said 19th day of December the assets of the said deceased will be distributed amongst the parties entitled thereto having regard only to claims of which notice shall have been given as above required. And this notice being given under the provisions of the statutes of Ontario, 46 Vic. Chap. 9 the executors will not be liable for the said assets, or any part thereof to any person of whose claim notice shall not have been received by them at the time of such distribution.

Reverend L. NAPOLEON CASAULT, A NAPOLEON CASAULT, Executor.

L. A. OLIVER, Solicitor for executors.

Dated at Ottawa the 29th day of Nov. 1887-3a.

Cet ESPACE EST RESERVE.

A. C. Larose & Cie

Rue RIDEAU.

28 11 87-1m.

ST-LEON

Marchant à la Victoire

Attaque l'ennemi caché qui détruit secrètement les organes vitaux qui sapent les bases de la vie, de la santé, du bonheur. L'usage abondant de l'Eau St-Leon, chasse rapidement du système les terribles ennemis suivants :

DYSPEPSIE INDIGESTION CONSTIPATION RHUMATISME BILE MALADIES DU FOIE ET DES REINS DARTRES BONGHITES CATARRHE MAUX DE TETE

ACIDITE DU CORUR SANG IMPUR HEMORRHOIDES GRAVELLE AFFECTIONS CHRONIQUES QUES RUCHE GOUTTE ETC.

A vendre en gros et en détail au

No. 534 Rue Sussex, Ottawa.

Ottawa, 19 Nov. 1887-1a.

Valant la peine d'être Lu

5 lbs. de meilleur Raisin à pudding et une livre de thé de 80 centins pour 75 centins, ce qui fait \$1.00 pour 75 centins.

Trois livres de raisins et une livre de thé de 40 centins pour 50 centins, ce qui fait 75 centins pour 80 centins.

Nous offrons ce avantage pour la balance de l'année et nous en considérons tellement la valeur que toute personne qui a besoin de

New-York, le 29—On dit que les plans de M. Lesseps, relatifs au canal de Panama, viennent de subir quelques modifications. M. Lesseps a dit dans le cours d'une entrevue, "le canal est actuellement plus qu'à moitié fini. Il est ouvert aux navires de 15 pieds d'eau, sur un parcours de 20 kilomètres, du côté de l'Atlantique. 24 kilomètres seront complétés en juillet prochain, et une compagnie française, travaillant également du côté de l'Océan pacifique."

M. de Lesseps doit se rendre à Panama dans le cours du mois de janvier.

Chicago, Ill. le 29—Les anarchistes de cette ville vont à préparer une circulaire devant être distribuée aux ouvriers, et ayant pour titre ce seul mot : "Fight." Cette circulaire dénonce fortement les derniers excès et déclare qu'il faut employer la force, et exhorter à se préparer à la révolution. "Ceux qui se joindront à nous," a-t-il dit, "devront être prêts, à tout événement, à sacrifier quoique ce soit, fut-ce leur vie, pour la cause."

Chicago, 29.—Le Dr. Parker, de Londres, a faite une conférence, hier, sur Gladstone, devant une assemblée de 1,400 personnes.

St. Louis, 29.—Une dépêche de Webb City, dans la partie sud-ouest du Missouri, dit que C. B. et C. K. Garrison, neveux de feu le commodore Garrison, ont été victimes d'un accident en descendant faire une tournée d'inspection dans une mine. Quelque chose s'étant soudainement brisé dans l'assenseur, les deux hommes tombèrent d'une hauteur de 140 pieds. Tous deux ont été tués presque instantanément.

Cleveland, Ohio, 29.—Les principaux constructeurs de navires de Cleveland, Chicago, Milwaukee, Détroit, Trenton, Bay City et Buffalo, viennent de former une puissante combinaison dont le but, pur et simple est de s'assurer une production mutuelle.

New-York, 29.—Le *London Times* dit : La situation paisienne devient encore plus embrouillée par la résignation du président. On dit que le congrès se réunira vendredi, mais il n'est pas certain que le message de M. Grévy contienne sa résignation. Le président aurait dit qu'il ne pouvait quitter l'Élysée avant que la salle à dîner de sa nouvelle résidence soit prête.

Indianapolis, 29.—Le gouverneur Gray a fait une enquête sur la direction de la maison de réforme des femmes. Il a constaté qu'il y avait dans l'institution deux méthodes de châtiement, dont l'une consistait à battre les délinquantes avec une strapille à demandée à voir la dernière fille qui avait été punie de cette façon. La malheureuse avait été battue deux jours auparavant, et il lui restait encore des marques sur les bras et sur le dos.

BONS THÉS

Raisins

Pour les fêtes de Noël, l'acheter à nos magasins.

Stroud Frere,

109 RUE RIDEAU,

176 RUE SPARKS,

Aussi à

Belleville, Toronto, Kingston et Montreal.

29 11 87-1m

BULLETIN DU JOUR.

Le Sénat et la chambre des députés doivent se réunir jeudi, à Versailles, pour choisir un successeur au président Grévy.

Dans la chambre des députés, hier, M. Rouvier a proposé l'ajournement jusqu'à aujourd'hui, promettant de la part du gouvernement, quelque communication importante.

M. Déroulède déclare qu'il fera de la ligue patriotique une société révolutionnaire, si M. Ferry est élu président.

Madame Limousin, impliquée dans l'affaire Caffarel, doit publier sous peu un livre intitulé "Les châtiements."

La condition du prince impérial d'Allemagne semble promettre quelque espérance.

Il y a eu des élections, hier, en France, dans Auxerre, Arras et Lille pour remplir des vacances dans la chambre des députés. Dans Auxerre M. Hervier, radical, a été élu par 30,674 voix contre 19,773 pour M. Regnier, opportuniste; dans Arras, M. Gammes, républicain, 86,000 contre 71,000 pour Labitte, conservateur; dans Lille deux républicains ont été élus contre deux conservateurs.

Tous les députés de St. Petersburg ont reçu instruction du censeur public d'adopter un ton modéré relativement à la politique allemande; il menace d'infliger de sévères pénalités dans le cas où se renouvelaient les attaques anti-allemandes.

La commission des pêcheries, à Washington, après sa séance d'hier, a ajournée pour jusqu'à demain.

Les examinateurs de la "State Bank" à New York, sont à faire un examen minutieux des affaires de la "North Avenue Bank."

Le froid a fait son apparition aux États-Unis. La rivière Mississippi est couverte de glace. Le thermomètre marquait 20 degrés au-dessous de zéro, hier, à Lacrosse, Wisconsin; à Chicago il marquait deux au-dessous; à St. Paul, il a marqué de 16 à 22 degrés au dessous.

A Havana, quatre-vingt-quinze fabriques de cigares viennent d'être fermées à raison des demandes d'augmentation de la part des cigariers.

En cour, hier, à New York, le juge dans l'affaire de Most a dit avoir reçu, des amis de Most, une lettre de menaces.

Une lettre aurait été écrite au lieutenant-gouverneur Atkins, portant de graves accusations contre le gouvernement Norwagy au sujet de la question des chemins de fer.

L'auteur de cette lettre, M. E. P. Leacok, M. P. P. est prêt à soutenir ses accusations devant les Chambres dont il demande la convocation immédiate.

Sheppard a été condamné hier, à Montréal, à \$10 plus \$155 de frais, pour mépris d'un mandat de la Cour du banc de la Reine.

Il est venu en arrangement avec les officiers du 65ème. Il consent à faire des excuses et rétracter les calomnies qu'il a lancées, dans le "Toronto News," contre les canadiens français.

Mgr Cleary de Kingston part pour un voyage de trois mois en Europe. Mgr Cleary doit se rendre à Rome et porter au Saint Père la somme de \$6,276, 08, don des catholiques de son diocèse.

RESUME TELEGRAPHIQUE

Londres, 29.—Une école, dans le village de Werchobolshytnoi, Russie, a été détruite par les flammes l'autre soir. Seize jeunes filles ont péri dans les flammes.

Rome, 29.—Dans la chambre des députés hier, sur une interpellation au sujet des requêtes relatives à la

restauration du pouvoir temporel,

le ministre Zanareddelli a dit que pour ce qui était des lettres venues des évêques, il considérait comme une sage politique de n'en faire aucun cas. Les lettres en évidence au-lit dit, seraient travaillées à leur propre cause. En les ignorant le gouvernement montre quelle liberté il accorde à ses ennemis, et il crée une certaine indifférence autour de leur mouvement.

New-York, le 29—On dit que les plans de M. Lesseps, relatifs au canal de Panama, viennent de subir quelques modifications. M. Lesseps a dit dans le cours d'une entrevue, "le canal est actuellement plus qu'à moitié fini. Il est ouvert aux navires de 15 pieds d'eau, sur un parcours de 20 kilomètres, du côté de l'Atlantique. 24 kilomètres seront complétés en juillet prochain, et une compagnie française, travaillant également du côté de l'Océan pacifique."

M. de Lesseps doit se rendre à Panama dans le cours du mois de janvier.

Chicago, Ill. le 29—Les anarchistes de cette ville vont à préparer une circulaire devant être distribuée aux ouvriers, et ayant pour titre ce seul mot : "Fight." Cette circulaire dénonce fortement les derniers excès et déclare qu'il faut employer la force, et exhorter à se préparer à la révolution. "Ceux qui se joindront à nous," a-t-il dit, "devront être prêts, à tout événement, à sacrifier quoique ce soit, fut-ce leur vie, pour la cause."

Chicago, 29.—Le Dr. Parker, de Londres, a faite une conférence, hier, sur Gladstone, devant une assemblée de 1,400 personnes.

St. Louis, 29.—Une dépêche de Webb City, dans la partie sud-ouest du Missouri, dit que C. B. et C. K. Garrison, neveux de feu le commodore Garrison, ont été victimes d'un accident en descendant faire une tournée d'inspection dans une mine. Quelque chose s'étant soudainement brisé dans l'assenseur, les deux hommes tombèrent d'une hauteur de 140 pieds. Tous deux ont été tués presque instantanément.

Indianapolis, 29.—Le gouverneur Gray a fait une enquête sur la direction de la maison de réforme des femmes. Il a constaté qu'il y avait dans l'institution deux méthodes de châtiement, dont l'une consistait à battre les délinquantes avec une strapille à demandée à voir la dernière fille qui avait été punie de cette façon. La malheureuse avait été battue deux jours auparavant, et il lui restait encore des marques sur les bras et sur le dos.

A propos de Robes

La grande variété et le choix illimité que nous offrons en cette ligne ne saurait être surpassée. Nous avons attentivement vu à nous procurer tout ce qui est nouveau en fait

D'étoffes a Robes

et il est impossible de concevoir rien de plus complet. Il est superflu d'ajouter que les prix sont des plus avantageux. Si vous désirez épargner de l'argent, ne manquez pas de venir nous faire une visite à bonne heure et vous procurer ce qu'il y a de mieux à votre choix dans tous les départements d'après nos prix les plus réduits.

No craignez pas de nous accorder votre entière confiance et vous vous convaincrez que l'on peut épargner de l'argent non-seulement dans un seul département mais que c'est général dans chaque branche, dans la plus large acception du mot.

N. B.—La merveille du jour. Nos

GANTS DE KID

De 45 cent, à quatre boutons, des couleurs les plus nouvelles.

MAGASIN A BON MARCHÉ

L'établissement par excellence pour la confection de

Dupuis & Gagnier

Ottawa, 19 Nov. 1887-1a.